

Ville de
Breil sur RoyaDEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES-----
ARRONDISSEMENT DE NICE-----
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

en exercice	19
présents	16
votants	18

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

DELIBERATION

N° 53/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

OBJET :

Demande de subvention au
titre de la dotation
cantonale d'aménagement
2023

ABSENTS : Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Daniel GIORDAN et Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Daniel GIORDAN, 2^{ème} Adjoint.

Monsieur Daniel GIORDAN propose le programme des travaux de voirie pour l'année 2023 :

RUE DE TURIN	
Démolition de ruine Phase 2	10 405.83 € HT
ROUTE SAINT PIERRE	
Réfection mur de soutènement	69 826.29 € HT
PROMENADE GOULDEN	
Recréation de bordures	5 772.40 € HT
SOUS-TOTAL HT	86 004.52 € HT
SOUS-TOTAL DE SUBVENTION SOLLICITÉE	68 803.62 €

OPÉRATIONS 90% Dotation solidarité nationale et 10% DCA 2023	
CLASSEMENT DES VOIES	
Réalisation d'un tableau de classement des voies	50% de 7 800.00 € HT Soit 3 900.00 € de subvention sollicitée
VOIE DE LA 1 ERE DFL	
Reprise de chaussée	50 % de 4 982.00 € HT Soit 2 491.00 € de subvention sollicitée
ROUTE DE NOTRE DAME DU MONT	
Réfection d'enrobés (à hauteur de 10% du montant total HT)	54 982.40 € HT Soit 5 498.24 € de subvention sollicitée
Réfection du réseau pluvial (à hauteur de 10% du montant total HT)	6 252.21 € soit 625.22 € de subvention sollicitée
TOTAL HT	160 021.13 €
TOTAL DE SUBVENTION SOLLICITÉE	81 318.08 €

Le plan de financement est le suivant :

Montant HT des travaux	160 021.13 € HT
Subvention sollicitée au titre de la Dotation cantonale 2023	80 000 €
Autofinancement	20 000 € + TVA

Ce programme est inscrit au Budget Primitif 2023 sous une opération individualisée en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE le programme des travaux de voirie pour l'année 2021 :

RUE DE TURIN	
Démolition de ruine Phase 2	10 405.83 € HT
ROUTE SAINT PIERRE	
Réfection mur de soutènement	69 826.29 € HT
PROMENADE GOULDEN	
Recréation de bordures	5 772.40 € HT
SOUS-TOTAL HT	86 004.52 € HT
SOUS-TOTAL DE SUBVENTION SOLLICITÉE	68 803.62 €
OPÉRATIONS 90% Dotation solidarité nationale et 10% DCA 2023	
CLASSEMENT DES VOIES	
Réalisation d'un tableau de classement des voies	50% de 7 800.00 € HT

	Soit 3 900.00 € de subvention sollicitée
VOIE DE LA 1 ERE DFL	
Reprise de chaussée	50 % de 4 982.00 € HT Soit 2 491.00 € de subvention sollicitée
ROUTE DE NOTRE DAME DU MONT	
Réfection d'enrobés (à hauteur de 10% du montant total HT)	54 982.40 € HT Soit 5 498.24 € de subvention sollicitée
Réfection du réseau pluvial (à hauteur de 10% du montant total HT)	6 252.21 € soit 625.22 € de subvention sollicitée
TOTAL HT	160 021.13 €
TOTAL DE SUBVENTION SOLLICITÉE	81 318.08 €

DEMANDE la part de subvention du Conseil Départemental au titre de la Dotation Cantonale à hauteur de 80 %.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de ce programme.

DIT que le programme est inscrit dans le Budget Primitif 2023 sous une opération individualisée.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Montant HT des travaux	160 021.13 € HT
Subvention sollicitée au titre de la Dotation cantonale 2023	80 000 €
Autofinancement	20 000 € + TVA

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance


Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



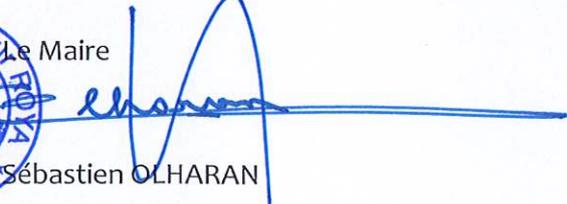
Le Maire


Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire


Sébastien OLHARAN